

La Vie Lecelloise

« Bien vivre ensemble à Lecelles »



Bulletin Municipal N°20 - **Mai 2018**



Chers Lecelloises, Chers Lecellois,

C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous au travers de ce bulletin municipal.

Néanmoins, cette fois-ci, ce plaisir est malheureusement entaché par la tragédie de l'accident de la circulation qui s'est produit Route de Tournai le 6 Avril dernier : le véhicule qui a fini sa route dans le mur d'une maison d'une habitante à l'angle de la Route de Tournai et de la Rue du Corbeau.

Cet accident a provoqué le décès de deux personnes, le traumatisme de l'occupante du logement détruit en partie, et celui des riverains et des habitants de Lecelles, en général.

À titre personnel, et pour m'être rendu immédiatement sur les lieux avec les services de gendarmerie, du SMUR et des pompiers, face au drame, je peux vous assurer du choc qui a été le mien et de ma grande peine de voir ces deux personnes décédées. J'adresse tout mon soutien aux familles ainsi qu'à l'occupante du logement détruit dans le choc.

Au-delà de la tristesse de cette tragédie, il y a la colère de tous devant cette situation et celle des riverains, en particulier face à ce problème récurrent : la vitesse sur ce grand axe Tournai – Saint-Amand-les-Eaux.

Je me dois de vous préciser que ce problème, malheureusement bien connu sur le village depuis plusieurs années, a déjà fait auparavant, de ma part, l'objet de demandes et réclamations nombreuses auprès des services du Département pour trouver une solution. Et en effet, nous travaillons sur la question depuis plusieurs mois, indépendamment de la survenance de cet événement tragique. Ainsi, et comme j'ai pu l'évoquer publiquement en Avril dernier aux riverains que j'ai souhaité rencontrer tout de suite après ce drame, et sous réserve de l'accord du Département, un système d'écluses et de feux rouges dits intelligents seront installés. D'autre part, j'ai été reçu par Monsieur le Sous-préfet dès la semaine suivante cet accident, et il s'est engagé à faire tout son possible pour faire remonter auprès des services du Ministère de l'intérieur, ma demande d'installation d'un radar fixe, suite au courrier que je lui ai adressé.

L'ensemble de ce dispositif de sécurité, parfois perçu comme « contraignant », reste toutefois la seule solution technique efficace pour casser la vitesse et le niveau accidentogène de cette route. Et ce dispositif, il faut le souligner, représentera un coût important pour la commune.

Je rappellerai néanmoins que la seule et l'unique solution valable restera le respect des limitations de vitesse par tous les usagers de la route ; à cet endroit, comme sur l'ensemble des voiries de la commune.

Sur un autre plan, j'ai le plaisir de vous annoncer que les projets que nous avons envisagés se concrétisent. Je veux bien sûr parler de la halle couverte inaugurée le 21 Avril dernier et de la Zone d'Expansion des Crues (ZEC). Ces deux projets structurants restent issus de notre volonté d'améliorer les conditions de vie sur le territoire de la commune. Je rappellerai également que cela s'est fait sans engagement financier de la part de la commune car pris en charge par la CAPH pour la Halle, et par le Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique pour la ZEC. Pour mémoire, l'ensemble de ces deux projets se montent à un coût de 1.100.000 € dont 500.000 € pour la ZEC.

Il m'importe, avec mon équipe, comme vous le savez, de pouvoir assurer le développement de la commune tout en maîtrisant au mieux la gestion budgétaire. Vous trouverez, sur ce point, et dans les pages suivantes un article faisant un bilan sur les 3 dernières années écoulées de cette gestion budgétaire ainsi que la présentation du budget 2018 voté le 29 Mars dernier à l'unanimité ; ce dont je me réjouis.

Avec mon équipe, je vous renouvelle mes remerciements de la confiance que vous nous portez, qui nous renforce dans notre action et qui nous permet d'avancer collectivement.

Recevez toutes mes amitiés.

Jean-Claude MESSAGER
Votre Maire

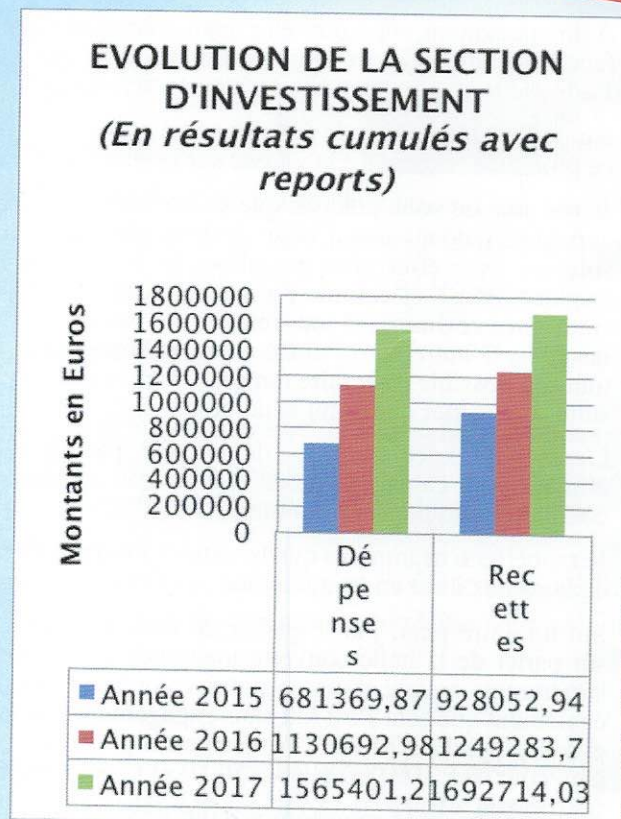
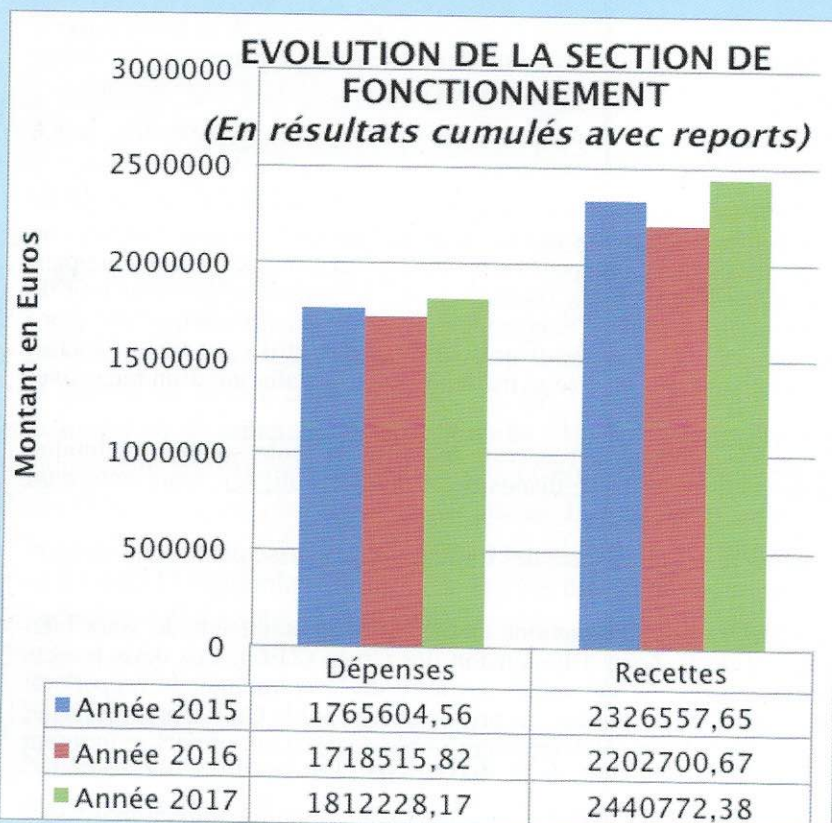
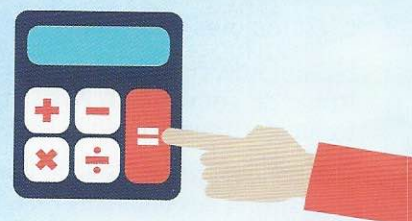
INAUGURATION DE LA HALLE

Le **21 avril** dernier a eu lieu en présence de M. Alain Bocquet président de la CAPH, Christian Rock sous-préfet, Fabien Roussel député, l'inauguration de la halle derrière la salle des fêtes. Nous remercions vivement la CAPH qui assume le financement entier de celle-ci. Cette Halle très bien intégrée à la salle des fêtes, apportera un service supplémentaire aux Lecellois. Son utilisation fera l'objet d'un cahier des charges précis.



PROJETS EN COURS / VIE DU VILLAGE...

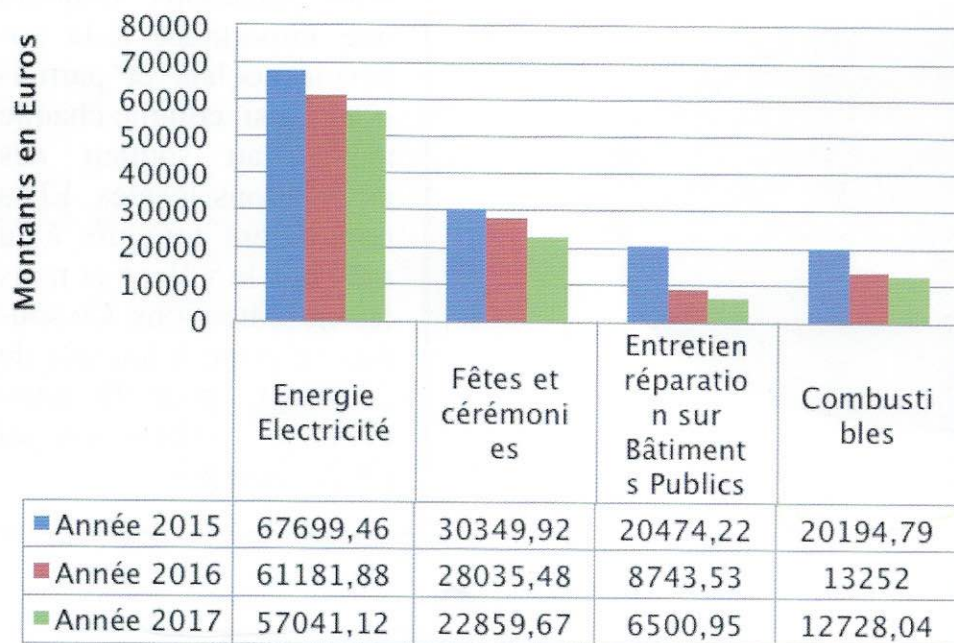
LE BUDGET DEPUIS 2015



En dépenses de fonctionnement, sur 3 ans, l'écart moyen positif aura été de 557.894,05 € représentant la proportion d'économies réinjectée en investissement annuellement. L'évolution de la section d'investissement correspond aux nombreux projets mis en route lors de ces dernières années, sans avoir recours à l'emprunt, ni augmentation des impôts.

EVOLUTION DES CHARGES A CARACTERE GENERAL DEPUIS 2015

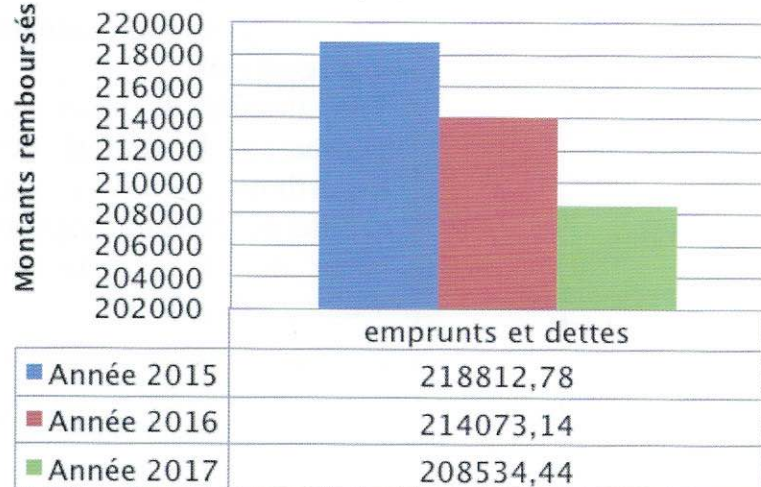
(Données des Comptes Administratifs)



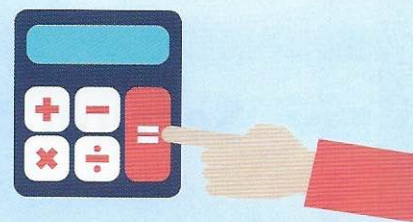
Des économies d'échelle ont pu être réalisées en faisant plus appel aux travaux en régie via les services techniques, en privilégiant une gestion stricte des énergies.

L'ensemble de ces données, sur la base des mandats émis, ne représentent qu'un échantillon des postes des charges à caractère général.

EVOLUTION DES EMPRUNTS ET DETTE DEPUIS 2015



Grâce à la bonne maîtrise du budget et au non recours à l'emprunt, malgré tous les projets en cours, la charge de la dette due aux emprunts a considérablement diminué. Le taux d'endettement de la commune a baissé de 22%.



LE BUDGET DEPUIS 2018

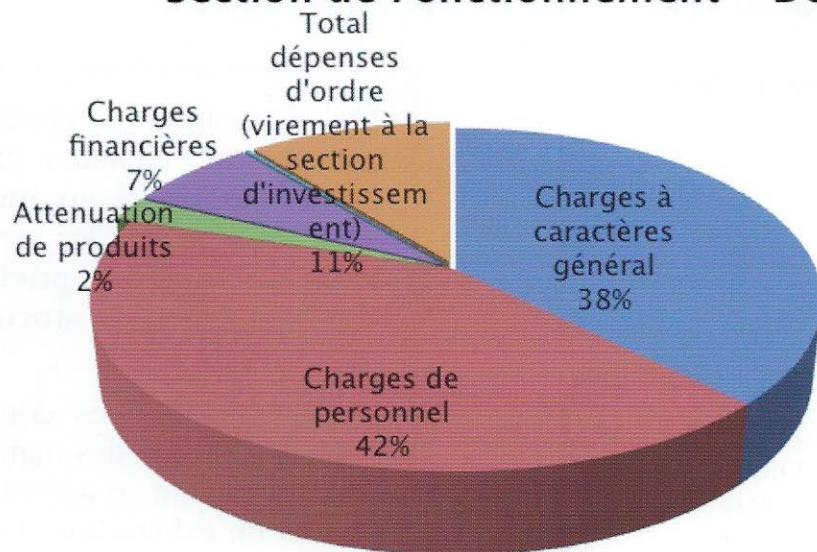
Le 30 Mars dernier, le Conseil Municipal s'est réuni pour voter le budget 2018. Nous pouvons nous satisfaire, par ailleurs, du vote et de l'approbation à l'unanimité de ce budget.

Le budget reste dans la continuité de l'orientation donnée depuis le début de notre mandat : la maîtrise des charges pour favoriser l'investissement et le développement des projets collectifs.

Par ailleurs, nous soulignerons aussi que ce budget sera établi sans augmentation des impôts locaux.

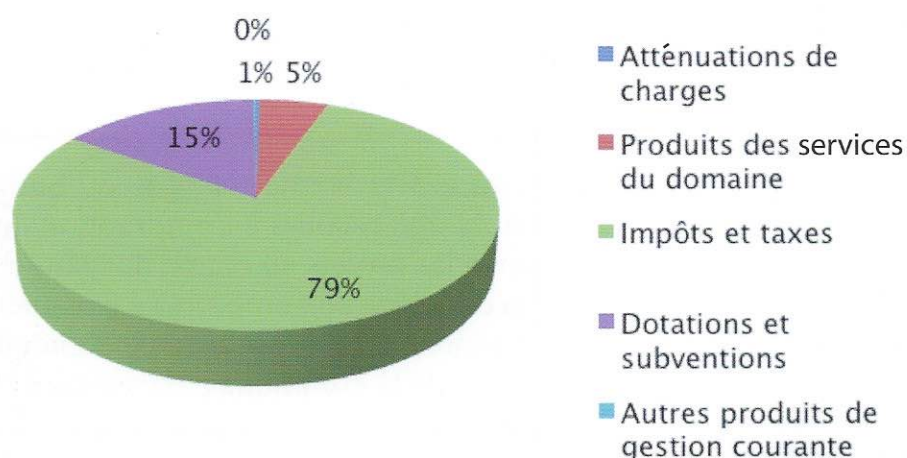
Le budget total pour 2018 se portera à 3.112.754,8 € sur l'ensemble des deux sections de fonctionnement et d'investissement.

Section de Fonctionnement – Dépenses



Ayant affiché « le bien vivre ensemble à Lecelles », nous attachons toujours une importance à la cohésion sociale et participons ainsi, comme chaque année, au soutien des associations locales. Elles contribuent toujours à la vie dans le village et nous les en remercions. Ce soutien se porte à hauteur de 22.970 € pour 26 associations ; subvention au CCAS comprise.

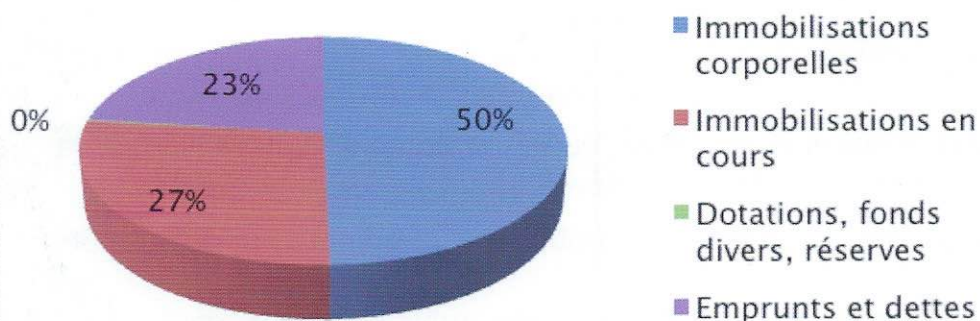
Section de Fonctionnement – Recettes



Les dotations et subventions représentent le total des dotations attribuées par l'Etat, le Département, la CAPH. Montants qui restent en diminution depuis plusieurs années consécutives.

Les impôts et taxes représentent la totalité des contributions (dotation de solidarité communautaire, droit de place, taxe sur l'électricité, etc.).

Section d'investissement – Dépenses



Le niveau de l'emprunt tend à diminuer. Le travail entrepris sur la baisse de l'endettement de la commune se poursuit ; il atteint 23% des dépenses d'investissement tout en veillant à apporter un même niveau de service aux Lecelloises et aux Lecellois.



Une sortie à Walibi était organisée pour la première fois par la mairie pour les ados. Près de 25 ont répondu présent et la journée s'est passée dans une très bonne atmosphère. Nous prévoyons de renouveler l'opération au moment d'Halloween fin octobre.

LA FRITERIE CORINNE ET SYLVAIN

est transférée dans l'ancien café face à l'église dès le 12 juin. Les horaires :

Mardi, mercredi, jeudi de 11h00 à 14h00 et de 18h00 à 21h30. Les vendredi et samedi de 11h00 à 14h00 et de 18h00 à 22h30. Le dimanche de 18h00 à 22h00, fermé le lundi.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai a eu lieu la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale. Un dépôt de gerbe accompagné par l'harmonie municipale s'est déroulé au monument aux morts, suivi du pot de l'amitié.

CENTRE AÉRÉ DE JUILLET 2018

Comme annoncé dans le précédent journal N° 19 de mars 2018, le centre aura lieu du 09 au 27 juillet 2018 sous le thème «voyages à travers le temps» Pour rappel, la fiche d'inscription est à déposer en Mairie pour le 1^{er} juin 2018 avant 17h30 dernier délai

TRAVAUX DU PRESBYTÈRE

Alors que les travaux intérieurs du presbytère vont démarrer, le local jeune a été transformé en local paroissial, offrant de meilleures conditions pour la pratique des activités de la paroisse. Le local des jeunes a été transféré à la salle de réunion à côté de la mairie.

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Vous n'avez pas la « berluie »... les pots de fleurs ont été préparés pour la saison... avec un effet renversé... devant l'Église.. derrière la Halle...



- **Le dimanche 3 juin 2018 :** Fête de la fraise. Chaque Lecellois a été destinataire du livret de la fête de la fraise. Cette année le 20^{ème} anniversaire et la 7^{ème} brocante sont au rendez-vous. Nous remercions d'ores et déjà l'implication inébranlable des bénévoles. Par leur dynamisme, ils concourent à donner une vie riche en animation et permettent que le lien social existe à Lecelles
- **Le dimanche 10 juin 2018 :** Fête de l'école de football.
- **Le samedi 16 juin 2018 :** Inauguration de la place des anciens combattants derrière l'église.
- **Le dimanche 24 juin 2018 :** 17^{ème} RUN&BIKE de la Scarpe.
- **Le mercredi 25 juillet 2018 :** Festivités du 14 juillet. Vous êtes nombreux à vous déplacer dans les différentes manifestations du 14 juillet dans les communes voisines. Cette année, la commune a opté pour un petit changement d'où le choix de cette nouvelle date. Nous renouvelons les plateaux repas au prix de 10 euros pour les adultes, 5 euros les enfants (3 viandes, 4 crudités, pain, beurre). Réservation avant le 20 juillet en mairie au 03.27.48.59.02 ou auprès de Nadège 06.83.35.22.24.
- **Le samedi 1^{er} septembre 2018 :** Remise des prix des maisons fleuries, nouveaux habitants, médaillés du travail, course cycliste 1^{er} grand prix de Lecelles. Accueil des nouveaux habitants : n'hésitez pas à vous manifester dès maintenant en mairie pour pouvoir être invités.

État civil:

Naissances : Anton GRUMERMER le 5 mars • Noa CAUCHETEUX le 9 mars • Anthime FAGNIARD le 12 mars • Camille LOPES PEREIRA le 24 mars • Lola EBEL le 23 mars • Héloïse DETAND le 10 avril • Hippolyte QUERNE MARCANT le 11 avril 2018 ;

Mariages : François QUERNE et Anne MARCANT le 17 mars 2018.

Décès : Élisabeth THUROTTE veuve MONSEU le 5 mars • Eugénie VERLEYE épouse CARLIER le 10 mars • Françoise ROBERT veuve DAUCHY le 8 mars • Gilbert WATTRELOT le 28 mars • Romuald LORTHORS le 6 avril • Christabelle CARON le 6 avril 2018

Bulletin municipal de Lecelles N° 20. **Responsable publication :** Mairie de Lecelles. **Responsable rédaction :** Hubert Vandenberghe, Adjoint à la communication. **Distribution :** services municipaux. **Impression :** Imprimerie Vanbocquestal-Bédé — SAINT-AMAND-LES-EAUX — BL112.